



Mairie de Chanteuges
43300 Chanteuges
tél. : 04 71 74 02 87
fax : 04 71 74 01 06
mairie.chanteuges@wanadoo.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 26 janvier 2018 sous la présidence de Franck NOEL-BARON, maire. Jean Marc GOGUELY et Nicolas PORTAL étaient excusés.

1- DEMANDE DE SUBVENTION DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Les demandes de subventions de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux doivent être demandées avant le 30 janvier 2018. Le conseil décide d'y inscrire :

- L'aménagement et l'engazonnement des allées du cimetière. Le désherbant étant désormais interdit, l'entretien des allées gravillonnées devenait difficile et coûteux. Celles-ci seront donc décaissées puis, après un apport de terre végétale, un engazonnement sera réalisé, seule l'allée centrale sera bitumée.

Il est aussi décidé, pour entretenir soigneusement ces allées, comme l'a toujours fait le conseil municipal, de procéder à l'achat d'un tracteur-tondeuse.

Jean-Paul Pascal a présenté les divers devis d'aménagement des entreprises pour « terrassement » et « matériel agricole ».

Le conseil profitera également de ces travaux pour tenter de résoudre le problème d'infiltration d'eau dans les tombes.

2- Délibération pour régler les dépenses d'investissement avant le budget prévisionnel 2018

Le conseil autorise le maire à procéder au règlement de dépenses en investissement avant le vote du BP 2018.

3-PARTICIPATION au voyage en Dordogne des enfants de la commune

Ecole de la présentation, en primaire, pour un voyage en Dordogne du 23 au 27 avril 2018, 3 enfants de la commune sont concernés. Une subvention de 6.50 €/jour et par enfant est allouée par le conseil.

4 -PARTICIPATION au voyage à Super-Besse des enfants de la commune

Ecole publique élémentaire Jules Ferry, pour séjour classe découverte à Super-Besse, 3 enfants de la commune sont concernés. Une subvention de 6.50 €/jour et par enfant est allouée par le conseil.

5-PARTICIPATION aux voyages « Le Lioran » et « Italie » des enfants de la commune.

Collège du Haut Allier, pour 3 voyages scolaires (Un au Lioran et deux en L'Italie), 3 enfants de la commune sont concernés. Une subvention de 6.50 €/jour et par enfant est allouée par le conseil.



Mairie de Chanteuges
43300 Chanteuges
tél. : 04 71 74 02 87
fax : 04 71 74 01 06
mairie.chanteuges@wanadoo.fr

6 -TARIFS MUNICIPAUX.

Ces tarifs concernent notamment :

- la taxe d'assainissement et les droits de raccordement
- la location de la salle des fêtes.
- la location de l'aire de la gravière.

Ces tarifs sont reconduits par le conseil.

La salle des fêtes a fait l'objet de réflexion notamment pour le remplacement de la chaudière qui est à prévoir dans les prochaines années.

Concernant l'aire de la gravière, le renouvellement du bloc sanitaire est évoqué, Alain Chazal est chargé de demander des devis.

7- CONVENTION avec la poste

Le dossier adressage, suivi par Annie Page, touche à sa fin, la convention doit être signée.

Un agent de La Poste remettra à chaque habitant son nouvel adressage ainsi que le numéro le localisant, qu'il devra apposer sur son habitation. Cette plaque est payée par la commune.

8- CONVENTION avec la SPA et l'association « 30 millions d'amis ».

La commune qui a déjà une convention avec la SPA de Brioude peut bénéficier d'un service complémentaire effectué par « 30 millions d'amis » qui concerne la stérilisation des chats errants. D'ores et déjà, la commune a bénéficié de cette prestation. Il est rappelé qu'une fois stérilisés les chats sont relâchés.

9 -Questions diverses.

Le montant des subventions communales allouées aux diverses associations est voté comme suit :

ADMR	200 €
Comité des Fêtes	550 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Langeac	75 €
Association Culturelle et Sociale	550 €
Association Pêche (APPMA)	200 €
Festival de guitare	400 €

Jean-Paul PASCAL
Adjoint au Maire